

RENDEZ-VOUS du CQT – Lundi 14 mars 2011

Projet d'Agenda 21 de la culture : où sont les artistes ?

Allocution de David Lavoie, directeur général du Théâtre Aux Écuries

Avant moi, près de dix artistes, tous réputés pour la pertinence de leurs prises de paroles publiques, ont été invités à être assis à la place que j'occupe maintenant. Et aucun d'eux n'a accepté.

J'ai longtemps résisté à l'invitation qui m'était offerte. Je répondais qu'il m'apparaissait préférable d'entendre le point de vue d'un artiste, plutôt que le mien.

Je ne suis pas un artiste. Et je ne suis pas non plus un intellectuel. Je ne suis qu'un gestionnaire de théâtre. Un gestionnaire engagé, certes. Mais je ne pourrai jamais prétendre savoir ce que les artistes pensent, veulent et désirent. Au mieux, j'aurai la volonté de soutenir leur vision.

Ce soir, je tâcherai néanmoins de parler des intérêts – voire des intérêts supérieurs – de la communauté artistique. Et j'essaierai de projeter un éclairage sur le projet de l'Agenda 21 à partir de ce point de vue.

PREMIER COMMENTAIRE

Plus je prends conscience du monde dans lequel je vis, plus je me trouve inquiet par la collusion des grands pouvoirs financiers privés. Plus je ressens l'absurdité de l'engagement individuel. Plus le cynisme à l'égard du pouvoir politique me gagne.

Depuis l'échec des deux référendums sur la souveraineté, depuis le scandale des commandites, depuis le Manifeste des Lucides, depuis la Commission sur les accommodements raisonnables, la quête d'un projet collectif d'envergure nationale me semble vaine et vouée à l'échec.

À la lecture des documents préparatoires, je comprends que l'Agenda 21 de la culture est avant tout un processus. Un processus, c'est-à-dire un véhicule, un contenant. Un contenant dans lequel nous pourrions éventuellement déposer un contenu, un projet culturel, une identité nationale.

À cet effet, le résumé de l'Agenda 21 du Québec indique que « cette démarche repose sur la participation active et l'engagement de la société québécoise et qu'il ne s'agit donc pas d'une démarche de consultation traditionnelle. »

En ce qui me concerne, l'objectif de l'Agenda 21 pourrait n'être que de rechercher une participation plus active de la population et viser à susciter son engagement, que j'apprécierais la démarche. Je ne voudrais pas être candide, mais s'il est possible que les dés ne soient pas pipés d'avance, s'il est possible que la

démarche soit honnête et intègre, alors j'y adhère totalement. Cette démarche me semble extrêmement nécessaire et porteuse d'avenir.

Cela dit, j'ai l'esprit critique et je dois avouer que, d'entrée de jeu, l'échéancier me surprend beaucoup :

- ▶ Dévoilement de la démarche en septembre 2010
- ▶ Dialogues de novembre 2010 à avril 2011
- ▶ Forum national au printemps 2011
- ▶ Rédaction de l'Agenda au printemps 2011
- ▶ Propositions pour l'Agenda à l'été 2011, à l'occasion des activités entourant le 50^e du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).
- ▶ Et mise en œuvre à l'automne 2011

Tout est fait en un an!

Quelque chose m'échappe sûrement! Si la démarche vise à renforcer – voire à recréer – une adhésion de la population à leur culture québécoise, force est de constater que le temps nous manque pour y arriver. Le 50^e anniversaire du MCCCF est assurément une belle opportunité à saisir. Mais il ne faudrait surtout pas bâcler la démarche pour autant. Nous sommes en une ère de court terme, d'instantané, et il serait appréciable que la culture québécoise se projette au-delà de cette brièveté.

Au cours des derniers jours, alors que je préparais mon allocution, j'ai demandé aux gens autour de moi – artistes, famille et amis – s'ils connaissaient le projet de l'Agenda 21. Et, mis à part quelques artistes proches du CQT, personne n'en avait entendu parler.

J'aurais donc envie de dire ceci : donnons-nous une année de plus pour que la population soit interpellée et concernée par cette démarche. L'appui de la population ne sera-t-il pas la plus grande force que nous aurons ensuite, lorsque nous voudrons utiliser l'Agenda 21 pour réaliser les avancées souhaitées ?

DEUXIÈME COMMENTAIRE

Lorsque j'ai traversé la littérature accompagnant l'Agenda 21, j'ai été surpris de ne trouver les mots Art et Artiste qu'en de très rares occasions. Le résumé de deux pages utilise seulement ce mot trois fois en affirmant que :

- La culture est un puissant ferment de créativité, non seulement pour les artistes, mais pour toute la société.
- Le patrimoine est le socle de l'identité, mais seule la créativité peut favoriser le renouvellement, le questionnement et l'expérimentation, à la fois dans le champ artistique et dans l'ensemble de la société.
- et en parlant de la qualité culturelle du cadre de vie : mise en valeur du patrimoine, architecture et design, art public et paysage, etc.

Je suis d'avis que les arts ont souvent, sinon toujours, été des précurseurs et des viviers du développement, du rayonnement et de l'adhésion collective à notre culture québécoise. Pensons au Refus global, aux œuvres de Gratien Gélinas et de Michel Tremblay, aux artistes qui ont participé aux

mouvements artistiques féministes ou aux succès de diffusion internationale de nos artistes phares, tels Robert Lepage, Carole Fréchette ou Wajdi Mouawad.

Aussi, lorsque j'observe le projet de l'Agenda 21, je me dis qu'il est nécessaire que ceux qui ont la cause de l'art à cœur – les artistes en tout premier – s'intéressent et s'engagent dans cette démarche. Un tel projet ne doit pas se faire sans eux et j'oserai lancer la proposition suivante : pourquoi pas un Agenda 21 de la culture et des arts ?

Ne serait-ce pas là l'occasion, du coup, de changer le paradigme dans lequel nous nous trouvons, en intimant la population à considérer sa relation aux arts et à la culture autrement que sur le plan de la consommation ?

L'Agenda 21 affirme présentement que « les bénéfices sociaux de la culture peuvent être regroupés en trois catégories : la modification des comportements des individus dans le sens d'une plus grande socialisation; la mise en oeuvre de processus d'intégration ou de réinsertion sociale; la contribution de la culture à l'efficacité des services sociaux telle l'éducation ».

Je serais donc tenté d'ajouter quelque chose comme ce qui suit : « la fréquentation des arts participe à la définition de l'identité individuelle et collective. »

La fréquentation des arts n'est-elle pas, après tout, un acte citoyen ?

TROISIÈME COMMENTAIRE

Dans un tout autre ordre d'idées, j'aimerais souligner les dangers qui me semblent aujourd'hui les plus considérables pour la communauté artistique, afin d'éviter les faux pas dans ces directions. J'identifierai deux dangers principaux : l'évaluation de la performance et la création artistique orientée vers le citoyen.

L'évaluation de la performance : la contingence d'accès aux fonds publics est assurément de plus en plus forte. Il y a dix ans, le CALQ affirmait déjà qu'une ou deux générations d'artistes avaient été sacrifiées, vu leur incapacité à soutenir leurs projets. D'autre part, les écoles de formation artistiques diplôment chaque année des cohortes nombreuses, ce qui engendre une très forte concurrence lors de leur insertion professionnelle : tant pour accéder aux lieux de diffusion, pour obtenir un soutien gouvernemental, que pour interpeller les spectateurs à leurs spectacles. Il est certes tentant pour tous les bailleurs de fonds de profiter de cette situation pour accroître l'évaluation quantitative des investissements et de leurs retombées, soit en terme d'achalandage, de revenus autonomes générés, de volume de diffusion, etc. Pourtant, la qualité artistique doit demeurer le critère principal d'évaluation des projets. Parce que c'est cette qualité qui doit demeurer l'objectif principal des artistes.

La création artistique orientée vers le citoyen : les projets qui ont pour but de développer la sensibilité des citoyens aux arts, voire qui encouragent l'acte créateur au sein de la population sont assurément valables et utiles. Mais ils ne doivent pas endiguer trop fortement la création artistique. Il s'agit plutôt d'un travail complémentaire : d'un pont entre l'art et le citoyen. Au cours de la dernière décennie, le ministère de la Culture et les villes – dont la Ville de Montréal – ont créé un ensemble de programmes en ce sens, et les nouvelles générations d'artistes se sont particulièrement tournées vers eux, puisqu'ils étaient plus faciles

d'accès que les bourses et les subventions des conseils des arts. Nous voyons déjà apparaître, à mon avis, une plus grande sensibilité des artistes à l'égard de leurs concitoyens, ce qui est certes positif. Mais il faut néanmoins continuer de soutenir la création artistique dans toute son étendue, sans la canaliser spécifiquement vers le citoyen.

L'artiste étant lui-même un citoyen, il reflète inévitablement les aspirations et les réalités du monde dans lequel il vit.

CONCLUSION

J'ai lu, tout récemment une petite plaquette que j'ai beaucoup appréciée. Un essai de Stéphane Hessel, qui a notamment participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948. Je vous en lis un court extrait...

Indigniez-vous !

« C'est vrai, les raisons de s'indigner peuvent paraître aujourd'hui moins nettes ou le monde trop complexe. Qui commande, qui décide ? Il n'est pas toujours facile de distinguer les courants qui nous gouvernent. Nous n'avons plus affaire à une petite élite dont nous comprenons clairement les agissements. C'est un vaste monde dont nous sentons bien qu'il est interdépendant. Nous vivons dans une interconnectivité comme jamais encore il n'en a existé. Mais dans ce monde, il y a des choses insupportables. Pour le voir, il faut bien regarder, chercher. La pire des attitudes est l'indifférence. En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui font l'être humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence. Et plus loin, il conclut ainsi son traité : Créer, c'est résister. Résister, c'est créer. »

Pour ma part, je trouve dans cet extrait un fort appel à l'engagement social, au dépassement des intérêts individuels.

Je conclurai justement sur un appel à l'engagement.

Malgré mes critiques, le projet de l'Agenda 21 me semble tout à fait actuel et pertinent. Faire de la culture le quatrième pilier du développement durable – au même titre que l'économie, l'inclusion sociale et l'environnement – est assurément un noble projet. Il interpelle les intérêts supérieurs de notre civilisation et mérite en ce sens que nous nous y engagions.

Les artistes ont, à mon avis, un rôle fondamental à jouer à ce niveau. Et j'espère que leur désir de s'y investir sera pris en compte, à sa juste valeur.